



La grande houle des coteaux...

► Simorre

Un passé agité *en pays gascon*

Ce site BPF du Gers doit se dénicher, se débusquer au fil de la Gimone, modeste affluent de la Garonne, issu comme la Save, le Gers et la Baïse des confins pyrénéens, mais si chétif au niveau de Simorre qu'il se pourrait franchir à pieds joints au cœur de l'été.

Dans notre microcosme cyclotouriste, il en est des BPF comme de la carte des vins : certains sites prestigieux sont étiquetés « grands crus », alors que d'autres sont perçus comme une incontournable obligation, avec une moue dubitative, parfois en dernier ressort, parce qu'il faut bien garnir la sixième case d'une carte presque pleine, à l'instar de celle du loto. On ne boude pas l'Iseran, on affronte les flots de la Méditerranée pour conquérir les sites convoités de la Corse et on accepte sans rechigner de gravir les pentes de l'Aubisque. Mais Simorre, mes bons amis !... Simorre ? Eh bien, soit !

Sur les traces du Prince Noir

Simorelle d'aujourd'hui ne serait qu'un simple bourg gersois sis au creux de collines aux rondeurs toscanes, avec son mail sous les platanes, ses chiens somnolents au pas des portes et ses pigeons roucoulant dans la quiétude vespérale, si ne s'élevaient en son centre les hautes tours de brique d'une abbatiale, édifice fortifié du XIV^e siècle restauré par Viollet le Duc.

De loin, que l'on approche en suivant la vallée de la Gimone ou par la houle des coteaux, on découvre, émergeant des frondaisons, les

merlons de l'édifice d'aspect si militaire qu'un regard peu averti croit identifier un château médiéval.

Ces murailles crénelées en disent long sur un passé agité, du passage ravageur des soudards du Prince Noir aux exactions des comtes d'Astarac, seigneurs voisins jaloux de la puissance de l'abbé local, retranché avec ses ouailles derrière des remparts, avec coure-feu à neuf heures du soir, portes closes et herses baissées jusqu'à l'aube. Rude époque ! Car les abbés de Simorre ne plaisantaient pas. On apprend par exemple dans les archives locales que si quelqu'un tuait un habitant, n'importe qui avait le droit d'occire à son tour

le coupable sans risque d'être poursuivi. Et aussi que l'homme ou la femme adultère était puni d'une amende de « 65 sous morlaas », monnaie locale difficilement convertible en euros mais tarif unique pour monsieur ou madame, témoignage d'un remarquable souci égalitaire en regard de la faute sanctionnée.

Et maintenant ?

Depuis le début du XIX^e siècle, les remparts ont disparu et les fossés qui les longeaient, comblés et nivelés, ne sont plus les réceptacles des « égoûts et immondices favorisant des miasmes putrides », précisent les chroniques du temps.

Dès lors, arrêtez-vous sans crainte à Simorre

et, loin de vous satisfaire d'un coup de tampon hâtif sur votre carte BPF, prenez le temps de flâner par les ruelles accédant à l'abbatiale, avant de lever haut votre regard vers l'imposant édifice et ses gargouilles se détachant sur le ciel gascon.

Enfin, n'oubliez pas : au détour de la route facile qui vous éloignera de Simorre en longeant la Gimone, ou du haut de la première côte dominant le site en direction de Seissan à l'ouest, ou de L'Isle en Dodon à l'est, retournez-vous et, une fois encore, jetez un coup d'œil sur les murailles de briques crénelées de l'abbatiale de Simorre. Ce sera votre au-revoir... ■

Texte et photos : Pierre Roques



Province : Gascogne

Département : Gers

Coordonnées IGN : 63 - C9 / 70-A11

Si vous savez prendre votre temps...

Simore n'est pas une si grande cité que le cyclo pressé ne puisse en avoir tôt fait le tour. Mais aux esprits curieux, outre l'abbatiale, s'offre la visite du musée Paysan d'Émile, sis avenue de la Bourdette, mémoire du quotidien des paysans gascons du début du siècle dernier. Une plongée dans un proche passé accessible en été et en périodes vacancières, chaque après-midi, et sur rendez-vous le reste de l'année. Sur demande, on vous y parlera même en gascon, avec accent garanti, il va sans dire !

Une tragédie aux portes de Simorre

Remontant la vallée de la Gimone au sud de Simorre, en direction de Boulogne-sur-Gesse, au bout de 5 km et à main droite, la petite D.29a vous mènera vers le site de Meilhan indiqué par un panneau et où se déroula, au matin du 7 juillet 1944, l'encerclement par 1 200 Allemands d'un groupe de 95 maquisards commandés par le docteur Raynaud.

Après deux heures d'une résistance acharnée et à court de munitions, les maquisards furent pour la plupart exterminés, dix-sept seulement d'entre eux parvenant à s'échapper.

À proximité du village de Meilhan, un monument d'une grande sobriété a été érigé sur les lieux du combat, à trois kilomètres de la route de Simorre. Un bien petit détour pour un paisible cyclotouriste...

Entre voisines

À la cueillette aux BPF, il vous suffira de franchir trois côtes, bien pentues il est vrai, pour doubler votre mise. À une quinzaine de kilomètres au sud-est de Simorre, sise en bord de Save et en Haute Garonne, une trouvaille : la cité de L'Isle-en-Dodon ! Vous voici alors sur les terres des comtes de Comminges avec, entre autres attractions, une église fortifiée rappelant celle de Simorre et construite elle aussi en briques au début du XIV^e siècle.

Mais le Comminges, cela évoque déjà les proches Pyrénées. Et ceci est une autre histoire ! Bonne route entre Gimone et Save...



Les gargouilles se détachant sur le ciel gascon...



Les murailles crénelées...



Les collines aux rondeurs toscanes...



Les hautes tours de l'abbatiale...

Et revoici les Anglais !

Cinq siècles après la Guerre de Cent Ans et la « visite » du Prince Noir, les Anglais revinrent à Simorre. En effet, au début d'avril 1814, un groupe de soldats de Wellington qui allait rejoindre le gros des troupes devant Toulouse se conduisit, dit-on, « correctement », ne laissant d'autre souvenir aux habitants que celui de « soldats en jupons », allusion longtemps entretenue à l'insolite uniforme des écossais... Mais deux siècles plus tard encore, fréquentes sont à Simorre les visites des pacifiques touristes britanniques, soucieux de découvrir la « France profonde ». L'Histoire ne s'arrête pas !

* **Brevet des provinces françaises** : brevet permanent des plus beaux sites de France, organisés par la FFCT, avec parcours libre au choix du participant (voir Guide du cyclotourisme, pages 52-53).

Les demandes d'homologation doivent être adressées à :
Jean-Louis Rougier
Plat, 24460 Négrondes –
bpf@ffct.org